

**Dépôt :**

*François BAUSCH, déi gréng*

Luxembourg, le 16 mai 2024



**MOTION**

**relative à la prolongation de la durée de vie au-delà de 40 ans de la centrale de Cattenom**

**La Chambre des Député-e-s,**

- Vu l'accord de coalition 2023-2028 et l'engagement du gouvernement d'intervenir auprès des autorités françaises pour obtenir la fermeture des centrales nucléaires à risque, dont notamment le site de Cattenom ;
- Considérant la politique anti-nucléaire du Luxembourg sur la scène européenne et mondiale depuis des décennies et considérant l'énergie nucléaire comme une technologie vieille, chère, non-renouvelable, aux déchets extrêmement problématiques et dont les dangers énormes sont non maîtrisables ;
- Vu le lancement d'une concertation publique en janvier 2024 sur les dispositions de sûreté proposées par EDF pour poursuivre l'exploitation de ses réacteurs nucléaires de 1300 mégawatts électriques (MWe) au-delà des 40 ans de vie, respectivement en vue du 4<sup>ème</sup> réexamen périodique des réacteurs visés, dont ceux de la Centrale de Cattenom, situé à moins de 10km de la frontière luxembourgeoise ;
- Rappelant l'accident nucléaire de Tchernobyl, en 1986, qui a démontré que même des pays lointains comme le Luxembourg, pourtant situé à 1.700 km, peuvent être impactés en cas d'accident grave et qu'un accident grave à proximité immédiate entraînerait non seulement de lourdes conséquences pour notre population, mais constitue une menace pour notre souveraineté voire pour l'existence du pays ;
- Rappelant que le réacteur 1 de Cattenom atteindra la limite de sa durée de vie initiale, soit 40 ans, en 2026 et que le risque associé aux installations nucléaires augmente aussi bien avec le nombre de réacteurs en opération qu'avec l'âge d'exploitation ;
- Rappelant que les réacteurs vieillissants se basent sur des concepts de sûreté datant du début des années 1970 avec des exigences moins élevées

qu'aujourd'hui, ainsi qu'une protection insuffisante des installations contre les événements naturels ainsi que contre les accidents liés à la civilisations (attaques terroristes ou chutes d'avion) ;

- Rappelant que le Luxembourg s'est donné en 2020, en prévision d'éventuels accidents nucléaires mêmes mineurs, un régime légal en matière de réparation des dommages causés par un accident nucléaire impactant notre territoire et notre population ;
- Rappelant qu'un grave accident nucléaire à proximité du Luxembourg aurait de lourdes conséquences pour notre population et serait une menace directe pour la souveraineté nationale voire l'existence du pays ;
- Soulignant les réunions annuelles de la Commission mixte franco-luxembourgeois de la sécurité nucléaire permettant aux autorités luxembourgeoises de faire le point avec les autorités françaises, en présence de l'entreprise EDF, sur les développements récents intervenus dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection;
- Rappelant la représentation luxembourgeoise dans le Comité local d'information (CLI) de Cattenom et les dialogues techniques avec l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'information (ANCCLI) ;
- Rappelant le succès du rôle significatif et des actions concrètes du Land de Baden-Württemberg dans les efforts de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en France, mis hors service en 2020 ;

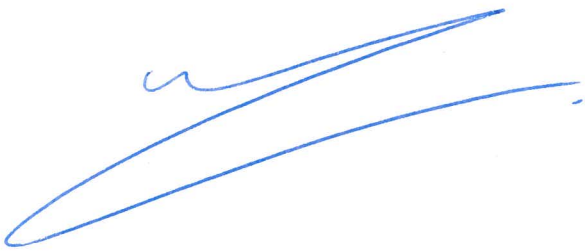
## **invite le Gouvernement à**

- s'opposer clairement auprès des autorités françaises contre une prolongation de la durée de vie de la centrale nucléaire de Cattenom « à risque» proche de nos frontières ;
- formuler, en collaboration avec des experts, un avis critique et détaillé dans le cadre du processus de la consultation publique susmentionnée et à intervenir auprès de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de la sécurité nucléaire;
- continuer de faire part, lors des contacts bilatéraux avec les pays voisins, de nos préoccupations par rapport aux déficiences constatées dans les réacteurs nucléaires, et du danger que constituent ces centrales pour le Grand-Duché ;

- informer la Chambre des Député-e-s des démarches entreprises ou prévues par le Gouvernement concernant la fermeture rapide de la centrale nucléaire de Cattenom.

Signatures :

Marc Goergen

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several sweeping, connected strokes.

François Bourd

FRANZ FAYOT

A handwritten signature in blue ink, appearing as a stylized 'F' followed by a horizontal line.

Marc Baum

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, bold initial 'M' followed by a horizontal line.